



- Servitudes de protection des Monuments Historiques
- AC1 Monuments Historiques Classés
  - AC2 Monuments Historiques Inscrits
  - Z1 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz (avec représentation de la bande de dangers SUP >= 25 m de part et d'autre de l'ouvrage)
  - Z4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
  - P22 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
  - Z3 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (périmètre de protection rapproché - zone complémentaire)
  - Z4 Servitude aéronautique de dégagement



# PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes **6**  
 //Servitudes d'Utilité Publique//  
 //Plan des S.U.P. n°1759//

Prise en compte	23 Mars 2018
Adoption	03 Juin 2017
Approbation	03 Février 2017
Rendu exécutoire	